



N°99- Décembre 2019 –

Le Mot du Maire

Chères Minversheimaises, Chers Minversheimois,

L'année 2019 va se terminer progressivement pour laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. A cette occasion, les décorations de Noël illuminent la commune.

En termes de travaux structurants, le chantier du « Logement Communal » se poursuit et devrait s'achever dans les prochaines semaines par l'acquisition de mobilier et vaisselle.

La sécurisation des entrées du village, vers Hochfelden, Huttendorf et Alteckendorf a été réalisée et commence à porter ses fruits en termes de ralentissement des véhicules même si tout n'est pas encore parfait : tous les jours, des comportements irrespectueux voire dangereux sont observés et je souhaite rappeler que la vie n'a pas de prix !

La mise aux normes PMR de l'église est reportée et sera réalisée début 2020 tout comme la mise en place de la climatisation à la salle polyvalente.

De nouveaux habitants nous rejoignent, le lotissement les Vignes se remplit petit à petit, j'en profite pour saluer les nouveaux arrivants et compte sur chacune et chacun d'entre vous pour les accueillir et les aider à s'intégrer.

Après trois années de travaux intenses, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été approuvé par le Conseil Communautaire dans sa séance du 19 décembre 2019. Le rendu est consultable sur le site internet de la CCPZ.

La construction d'un nouveau groupe scolaire à Alteckendorf pilotée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn suit son cours. Son ouverture est prévue à la rentrée scolaire de 2022/2023.

Au printemps prochain auront lieu les élections municipales, le 15 et le 22 mars. A ce titre, je briguerai un 3^{ème} et dernier mandat avec une équipe partiellement renouvelée. Le budget 2020 sera alors préparé, élaboré et approuvé au début du mois d'avril.

Un grand merci aux associations, à toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien et agissent pour le bien vivre ensemble.

Laissons la magie de Noël s'installer doucement mais sûrement.

Avec l'ensemble de mes Adjoints et Conseillers Municipaux, je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, une très belle année 2020 à chacun d'entre vous avec réussite dans votre vie privée et professionnelle, retour à la santé pour les malades, sérénité pour les aînés, bonheur et paix pour tous.

Bien cordialement.

Le Maire, Bernard Lienhard

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 9 décembre 2019

Délibération permettant de mandater des dépenses d'investissement au 1^{er} trimestre 2020

Pour honorer les dépenses d'investissement avant l'approbation du budget 2020, le Conseil Municipal décide d'autoriser le maire à mandater les dépenses de la section d'investissement qui interviendront avant le vote du budget 2020 et dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, à savoir 139 800€, comme l'y autorise l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Campagne de déneigement et de salage des voiries communales 2019-2020

Dans le cadre du plan d'organisation de la viabilité hivernale de la commune, les travaux de déneigement et de salage des voiries communales sont attribués à l'entreprise Hartmann sise 1 rue des Fraises à Berstheim pour un tarif horaire de 70,00 € HT et la fourniture du sel à 0,30 € HT le kg.

Entretien des végétaux, des massifs et entrées de village : saison 2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de confier :

- à « Jardins GOTTRI Rémy », 16 rue des Haies à Berstheim :
 - o la taille des rosiers, haies, arbustes et arbres d'ornement du village pour un montant de 3 985 € HT
- à « Entraide Emploi », 1 rue de Steinbourg à Monswiller : les travaux d'entretien des entrées du village et le désherbage des massifs pour un montant de 3 250 € nets.

Travaux de marquages au sol

L'entreprise Signaux Girod, sise 11 rue Marguerite Perey à 67720 Hoerd, a été retenue pour les travaux de signalisation suivants :

- fourniture et pose de panneaux « Cédez le passage » et la signalisation horizontale y relative au carrefour Rue Haute/Rue de Wittersheim pour un montant d'environ 467,50 € HT.
- fourniture et pose de bandes d'éveil à la vigilance et de nez de marche anti-dérapants sur les escaliers de la nouvelle salle communale pour un montant d'environ 295,00 € HT.

Salle polyvalente : travaux de remplacement des diffuseurs d'air

Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que pour une meilleure efficacité du futur système de climatisation de la salle polyvalente, le remplacement des douze diffuseurs d'air serait souhaitable.

Ces remplacements sont confiés à l'entreprise Thermi Expert, sise à 67670 Mommenheim, pour un montant d'environ 5 367,88 € HT.

Adhésion au contrat d'assurance risques statutaires du CDG67

Le Conseil Municipal prend acte du résultat de la consultation groupée relative au nouveau contrat d'assurances risques statutaires lancée par le Centre de Gestion du Bas- Rhin pour la période 2020-2023 et après en avoir débattu décide d'y adhérer. L'assureur retenu est ALLIANZ VIE et le courtier GRAS-SAVOYE.

Accessibilité église : honoraires du maître d'oeuvre

Dans le cadre de la mise aux normes PMR de l'église, le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux de maîtrise d'oeuvre à l'entreprise AEK Architecture, sise 9 rue des Héros à la Wantzenau pour un montant forfaitaire de 1 300 € HT.

Divers

Nouveaux arrivants

M. **Marc HAMMANN**, Mme **Laurence FLEITZ** et leur fille **Capucine**, au 37 rue de l'Arc-en-Ciel.

M. **Anthony TOMASI**, Mme **Camille ROYER** et leur fils **Louis**, au 19 Rue de l'Arc-en-Ciel.

M. **Dominique SCHWEITZER**, au 16 Rue de l' Arc-en-Ciel.

Qu' ils soient les bienvenus dans notre commune !

Report de collectes

Tri sélectif : le **27 décembre 2019** (au lieu du 26/12)

Ordures ménagères : le **28 décembre 2019** (au lieu du 27/12)
le **4 janvier 2020** (au lieu du 03/01)



Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Les déchèteries de Bossendorf et Mutzenhouse seront fermées les 24 et 31 décembre 2019.

Retour sur la fête des Aînés...



Le 15 décembre dernier, nos aînés se sont retrouvés à la salle polyvalente de Minversheim pour passer une après-midi conviviale animée par une formation musicale du village, que nous remercions chaleureusement. Le repas confectionné par le traiteur « Bouillon de Saveurs », servi par les membres du Conseil Municipal a connu un franc succès !

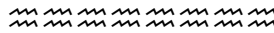
Communiqués

A noter sur
votre agenda

L'ASCLM propose un après-midi récréatif pour tous les enfants du village nés entre 2009 et 2016 à la Java le samedi 18 janvier 2020. Pour tout renseignement merci de contacter Mme Muriel GAAB au 06.66.91.29.16.



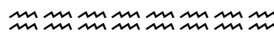
L'ASCLM organise son traditionnel dîner dansant **le 1er février 2020** (animé par l'orchestre Pêche d'enfer) pour tout renseignement vous pouvez contacter M. JANSEM François au 06.78.26.10.99.



Le **dimanche 12 janvier 2020**, le Conseil de Fabrique de Minversheim, vous convie à une journée de rencontres et d'échanges autour de son traditionnel repas paroissial. Après la messe de la fête patronale Saint-Hilaire de 10h30, rendez-vous à la salle polyvalente.

Au menu : choucroute garnie + dessert au prix de 20€ (pour les enfants jusqu'à 12 ans : knacks + röstis + dessert au prix de 9€).

Renseignements et inscriptions avant le 5 janvier 2020 auprès de Cécile DURRHEIMER au 03 88 51 65 22 (après 19h) ou par email : fabrique.minversheim@free.fr.



La commune remercie chaleureusement M. Christophe MATTER pour le sapin offert à la commune, qui trône maintenant en face de la mairie, ainsi que les bénévoles pour sa mise en place.

Règlementation concernant les pétards



« L'arrêté préfectoral du 02/12/2019 prévoit que l'usage des artifices de divertissement et articles pyrotechniques est interdit dans tout lieu où se tient un rassemblement de personnes ainsi qu'à ses abords immédiats, et ce jusqu'au 5 janvier 2020.

La détention, le transport et l'utilisation d'artifices de divertissement et articles pyrotechniques des catégories F2, F3, F4, T1, T2, P1 et P2 sont interdits aux mineurs. »

Et toujours des incivilités....



Entre le mardi 19 et le mercredi 20 novembre 2019, la porte arrière de la salle polyvalente a été fortement dégradée par le feu.

Ce genre d'incivilités, combinées aux tapages nocturnes, aux rodéos sur le parking, aux débris laissés à même le sol, aux tirs de mortiers...exaspèrent fortement la municipalité et les riverains !

Des contrôles renforcés de gendarmerie seront effectués afin de préserver le lieu, la tranquillité des riverains et ramener la sérénité dans notre village.



Le Maire,
les Adjointes,
les membres du Conseil Municipal
et le personnel communal vous souhaitent
un très joyeux Noël et une belle année 2020 !

Infos pratiques

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

Permanences :

Lundi : 14h à 16h

Mardi : 17h à 19h

Vendredi : 17h à 19h



Permanence du 31/12 de 14h à 16h

Fermeture du
secrétariat de mairie
du 24/12 au 27/12/19
inclus
et le 03/01/2020

Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

Pour contacter :

Le Maire :

Bernard Lienhard 03.88.51.68.06

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Yvette Holtzmann 03.88.51.65.96

yvette.holtzmann@orange.fr

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

Pascal Maillet 06.99.53.84.66

p.m.a@free.fr

N° d'urgence :

Samu : 15 en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra.

Police : 17

Pompiers : 18

Electricité : dépannage réseau : 03.88.18.74.00

S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08.10.895.895

Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03.88.19.97.09